JANVIER 2021

AgriSuccès

PARTENARIATS *ET* ***FAMILLE*** *FONT* ***FLEURIR*** *UNE EXPLOITATION SERRICOLE*

fcc

FAC EN CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

Des dons généreux, malgré les temps difficiles

Plus de 17,6 millions de repas recueillis

Ce fut une année sans précédent. Merci à nos partenaires et à tous ceux et celles qui ont contribué à amasser un nombre record de repas pour les banques alimentaires et les programmes d'aide alimentaire partout au Canada.

BASF Canada
BDO Canada LLP
Bonduelle
Canadawide
Chenail Fruits et Légumes
Co-op
Courchesne Larose
Exceldor
Groupe Vegco Inc.
Lou's Kitchen
Moissonneurs Solidaires
NutriGroupe
Parrish & Heimbecker Ltd.
Ray-Mont Logistics International
Les Viandes du Breton
Windset Farms

Avanti Office Products
Baker Tilly
F. Ménard Inc.
Fruit d'Or Inc.
Gwillimdale Farms Ltd.
Harrison Pensa LLP
KPMG LLP
Lethbridge and District Exhibition
Mazergroup
McDougall Gauley LLP
Meadow Valley Meats
MNP LLP
Patates Dolbec
Les Pommes de Terre Cardinal Inc.
Les Produits Ricard Inc.
South Country Equipment Ltd.
Sun Life Financial
Wheat Country Motors
Young's Equipment Inc.

Visitez **FACenCampagneContreLaFaim.ca** pour la liste complète des donateurs

DANS CE NUMÉRO

AgriSuccès

Empreint de fierté envers l'agriculture et rempli de perspectives positives mais réalistes, le magazine *AgriSuccès* se voue à aider les producteurs canadiens à perfectionner leurs pratiques de gestion. Chaque numéro vise à présenter du contenu qui suscite :

- l'engagement
- la motivation
- l'innovation
- des réalisations

Quatre numéros sont publiés chaque année, aux mois de janvier, mars, juin et novembre.

Fondé en 2004, numéro 91

Rédactrice en chef, Kim Sheppard

Photographies originales par HuszarVisuals.ca

Il est possible de reproduire les photos et les articles de ce numéro avec notre autorisation. Pour en savoir plus, communiquez avec nous par courriel à agrisucces@fac-fcc.ca.

This publication is also available in English. fcc.ca/AgriSuccess.

Les rédacteurs et les journalistes de l'*AgriSuccès* tentent de fournir de l'information et des analyses exactes et utiles. Les rédacteurs et FAC ne garantissent pas la précision de l'information contenue dans ce magazine et ne sauraient être tenus responsables de toute action ou décision prise par le lecteur.

Abonnez-vous gratuitement : fac.ca/AgriSucces

@FACagriculture
Financement agricole Canada
@FACagriculture
Financement agricole Canada
Financement agricole Canada

4

PROFIL DE PRODUCTEURS
Partenariats et famille font fleurir une exploitation serricole

Grâce à un partenariat pour l'exploitation d'une centrale de trigénération, à l'apport d'une main-d'œuvre locale et à des liens étroits avec les consommateurs, Doef's Greenhouses est une entreprise familiale dynamique qui réussit et qui bâtit – même durant les périodes difficiles.

12
ARTICLE VEDETTE
La formation et le perfectionnement comme piliers de votre entreprise

L'acquisition de nouvelles compétences permet aux exploitations agricoles de rester rentables et favorise l'engagement des membres de l'équipe. Voici quelques conseils qui vous aideront à tirer le meilleur parti des possibilités qui s'offrent à vous.

14
ARTICLE VEDETTE
Gérer les liquidités pour parer à toute éventualité

Pour de nombreux agriculteurs, les deux dernières années ont été éprouvantes. Il n'y a rien comme les liquidités – qu'elles soient à l'abri dans un compte bancaire ou à portée de main – pour vous permettre de passer au travers.

3
VOTRE ARGENT
Comment interpréter judicieusement vos prochains états financiers

Vos états financiers de 2020 comportent beaucoup d'information à assimiler. Un chiffre est particulièrement révélateur de vos résultats de l'an dernier. Voici comment l'interpréter judicieusement.

8
ÉTOILES MONTANTES
Le campus Macdonald de l'Université McGill

Janine Lock et Mark Ruiter se consacrent à l'agriculture et s'engagent en faveur de l'apprentissage continu pour se préparer à un avenir qui allie technologie, communauté et gérance sociale de la terre, de l'eau et des animaux.

11
LES FACTEURS QUI CHANGENT LA DONNE
Les accélérateurs au service de l'innovation et de la technologie agricoles

Les accélérateurs et les incubateurs offrent le soutien dont les entreprises en démarrage et les entrepreneurs ont besoin pour développer, valider et commercialiser de nouveaux produits – et ils peuvent avoir un impact positif à la ferme.

18
ÉTUDE DE CAS
Un couple d'agriculteurs achète la ferme de ses voisins

Les Simard pensaient que la vente aux enchères de leur équipement et la mise en location de leur terre constituaient leur tremplin vers la retraite – jusqu'à ce qu'une conversation avec une famille voisine les incite à repenser à leurs options.

20
DEMANDEZ À UN EXPERT
Quels sont les principaux risques liés aux responsabilités à la ferme (et comment les gestionnaires peuvent-ils s'en prémunir)?

Conseils d'experts sur les questions de responsabilité liées à la technologie agricole, à l'environnement et aux ressources humaines.

22
INNOVATION AGRICOLE
Le suivi des parcs de véhicules et le géorepérage

La technologie GPS est profondément ancrée dans les pratiques de guidage et d'agriculture de précision, mais elle possède de nombreuses autres fonctionnalités adaptées à l'équipement agricole, au bétail et aux personnes.

CONTRIBUTEURS

KIM SHEPPARD, RÉDACTRICE EN CHEF
Spécialiste des communications basée en Ontario, Kim possède une riche expérience dans le domaine de l'élevage des animaux et s'intéresse à l'ensemble de l'agriculture canadienne et à la communication scientifique. Elle fournit des services de rédaction et de révision au sein de la communauté universitaire et pour l'ensemble des secteurs agricoles.

TREVOR BACQUE
Journaliste à la pige et directeur de rédaction basé en Alberta, Trevor est également l'actuel président de la Fédération canadienne des rédacteurs agricoles.

KIERAN BRETT
Kieran est rédacteur en Alberta depuis 1989. Il traite de sujets liés à l'agriculture, de la production aux finances en passant par la commercialisation.

PETER GREDIG
Fort de son expérience en communications agricoles, Peter est un associé de la société de développement d'applications mobiles AgNition Inc. Il est également producteur agricole dans la région de London, en Ontario.

MATT McINTOSH
Journaliste à la pige et professionnel de la communication spécialisé en sciences et en agriculture, Matt travaille également à l'exploitation céréalière familiale située dans le Sud-Ouest de l'Ontario.

OWEN ROBERTS
Owen est journaliste indépendant à Guelph et est également collaborateur principal à la rédaction et directeur du programme SPARK à l'Université de Guelph.

LILIAN SCHAER
Rédactrice professionnelle et directrice de rédaction, Lilian vit près de Guelph, en Ontario. Elle offre des services de communication à la pige à l'ensemble de l'industrie agricole.

COMMENT **INTERPRÉTER JUDICIEUSEMENT** *VOS PROCHAINS* **ÉTATS FINANCIERS**

PAR KIERAN BRETT

Quel est le bilan financier de votre exploitation pour la dernière année? Vous en avez sans doute une idée, selon ce que vous savez de votre production, des prix et de vos dépenses pour cette période de douze mois.

Toutefois, ce n'est qu'en examinant les états financiers que vous recevrez de votre comptable au cours des prochains mois que vous le saurez avec certitude. Une fois que vous avez ces documents en main, par où commencer? Quel chiffre devriez-vous regarder en premier lieu?

Selon Lisa Kemp, associée de BDO Canada à Lindsay, en Ontario, la première chose à regarder est le bénéfice d'exploitation qui figure dans l'état des résultats. Le bénéfice d'exploitation désigne la capacité d'une exploitation de générer des liquidités supérieures à ses charges. Communément appelé BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements), il s'agit du revenu dont dispose une entreprise pour s'acquitter de ses obligations de capital et faire de nouveaux investissements.

« Beaucoup de gens pensent que le résultat net est la clé, et c'est ce qu'ils regardent en premier, ajoute Mme Kemp. Or, le résultat net traduit souvent certains ajustements au cours d'un exercice donné, alors que le bénéfice d'exploitation est plus normalisé. »

Le bénéfice d'exploitation est très révélateur. Il l'est encore plus lorsqu'on comprend les facteurs qui l'ont fait fluctuer au cours des cinq dernières années. Mme Kent insiste sur ce point lorsqu'elle discute avec ses clients.

« Dans la région, au cours des cinq dernières années par exemple, certains producteurs ont atteint des sommets vertigineux, et d'autres, des niveaux assez bas, illustre-t-elle. Il est important d'examiner comment le bénéfice d'exploitation évolue sur cinq ans, et non pas seulement au cours de la dernière année. »

Il s'agit ensuite de comparer le revenu à la dette en calculant le ratio du service de la dette de l'exploitation. Même si le montant de la dette semble élevé, il doit être considéré en regard de la capacité de remboursement de l'exploitation.

« Le niveau d'endettement ne pose problème que si l'exploitation n'a pas les liquidités suffisantes pour assurer le service de la dette », explique Mme Kemp.

Mme Kemp conseille vivement à ses clients, qui œuvrent dans tous les secteurs de l'agriculture d'un bout à l'autre du pays, d'aller encore plus loin dans leur analyse. Comparez vos résultats de 2020 à ceux d'exploitations semblables dans votre secteur et dans votre région. N'hésitez pas à en parler avec votre comptable ou votre directeur des relations d'affaires de FAC. Les résultats pourraient vous étonner.

« Les gens ont souvent l'impression qu'ils ne gèrent pas assez bien leurs finances. Ce genre d'analyse comparative peut aider les producteurs à constater qu'en fin de compte, ils sont de bons gestionnaires. Et c'est quelque chose qu'il faut célébrer », conclut Mme Kemp. ■

Vous envisagez de contracter un nouvel emprunt? Si votre ratio du service de la dette est de 1,25:1 ou plus, allez-y sans hésiter. Cherchez « ratios » sur le site de FAC au fac.ca/Savoir pour en apprendre davantage à ce sujet.

Si vous avez l'impression que vous gérez mal vos finances, le guide en ligne de FAC sur la planification des flux de trésorerie peut vous aider à parfaire vos compétences en la matière. Vous le trouverez dans la section Notions fondamentales des prêts sous l'onglet Ressources à fac.ca.

PARTENARIATS ET **FAMILLE** FONT **FLEURIR** UNE EXPLOITATION SERRICOLE

PAR LILIAN SCHAER

Un partenariat unique entre les secteurs de l'agriculture et de l'énergie de l'Alberta stimule la croissance d'une exploitation de légumes de serre située au nord de Red Deer et contribue à alimenter ses plans d'expansion.

Doef's Greenhouses produit actuellement des poivrons, des concombres, de la laitue et des aubergines dans une serre de onze acres et fait l'objet d'une expansion de treize acres qui devrait être prête à entrer en production au début de 2021. Il s'agit de la première de quatre phases d'expansion de treize acres pour la famille Doef, qui détient 60 % des parts de l'entreprise familiale.

Les 40 % restant sont détenus par EnerMerge Inc., une société locale et copropriétaire de Horseshoe Power, qui possède et exploite une centrale de trigénération située à la ferme et dans les champs de gaz naturel environnants. La centrale qui produit de l'électricité, de la chaleur et du dioxyde de carbone (CO_2) pourvoit à tous les besoins énergétiques de l'exploitation, si bien que la serre est presque entièrement indépendante du réseau d'alimentation et produit sa propre électricité.

Ce partenariat remonte à environ cinq ans, quand le directeur général d'EnerMerge, Brad Murray, a effectué un appel de démarchage auprès des Doef pour leur demander s'ils envisageraient de laisser la société devenir le fournisseur d'énergie de la ferme. EnerMerge possédait des puits de gaz autour de l'exploitation serricole, et M. Murray a fait valoir qu'une centrale de trigénération pourrait ajouter de la valeur aux deux entreprises.

« Nous avions déjà envisagé la mise sur pied d'une centrale de trigénération, mais nous ne voulions pas nous disperser en ayant à gérer une production additionnelle sur place. Nous avons donc effectué des études de faisabilité et des recherches sur ce concept opérationnel », dit Eric Doef, l'un des associés de l'exploitation serricole. « Nous sommes des producteurs agricoles et nous devons nous concentrer sur nos cultures pour obtenir une production optimale. Nos nouveaux partenaires, eux, se concentrent sur l'énergie en veillant au bon fonctionnement de la centrale. »

L'électricité produite par la centrale énergétique de la ferme alimente le système d'éclairage complémentaire à la lumière du soleil sur une superficie de neuf acres de la zone de production afin que la serre puisse faire pousser des cultures toute l'année. La chaleur résiduelle des moteurs de la centrale sert à chauffer l'eau, et le CO_2 est mis à profit dans la serre pour favoriser la photosynthèse des plantes.

La centrale de trigénération est reliée au réseau local de distribution d'énergie, et l'électricité inutilisée – la serre n'a pas besoin de son système d'éclairage durant l'été, par exemple – est acheminée vers ce réseau. Une deuxième centrale de trigénération est en construction à côté de l'expansion de la serre; ces deux installations étant situées sur une nouvelle parcelle de terre en face de l'emplacement actuel de la ferme existante.

Un facteur qui a grandement contribué à la réussite et à la rentabilité de l'entreprise au fil des ans a été la capacité de contrôler la commercialisation des produits agricoles, notamment par la vente directe aux consommateurs.

Eric, l'aîné d'une fratrie de cinq, s'est joint à l'entreprise familiale à temps plein en 2000. Son frère Paul et son beau-frère Phil Visscher y jouent aussi des rôles clés, sa femme exerce les fonctions de contrôle de l'entreprise, et ses parents, Joe et Helen, y travaillent également. L'entreprise a démarré il y a plus de 50 ans, à l'époque où Joe, fraîchement arrivé au Canada en provenance des Pays-Bas, à l'âge de 19 ans, a mis sur pied une petite exploitation serricole.

Un facteur qui a grandement contribué à la réussite et à la rentabilité de l'entreprise au fil des ans a été la capacité de contrôler la commercialisation des produits agricoles, notamment par la vente directe aux consommateurs – ce qui n'est pas la norme dans le secteur serricole.

Joe et Helen ont fait leur première incursion dans la vente sur les marchés fermiers en 1973, à Red Deer, puis à Lacombe, où Joe a aussi été l'un des membres fondateurs du conseil d'administration. Aujourd'hui, les Doef vendent leurs produits sur différents marchés de la grande région d'Edmonton.

Dans les années 1980, les Doef se sont associés à plusieurs producteurs locaux pour fonder Pik-N-Pak Produce Ltd., un établissement où ils pouvaient emballer leurs produits frais au quotidien et les expédier sous une marque commune. Aujourd'hui, la serre est aussi partenaire de Sunfresh Farms Ltd., un distributeur qui approvisionne les grandes chaînes de magasins au détail du centre et du nord de l'Alberta.

Ce lien étroit avec les consommateurs s'est révélé un avantage particulier durant la pandémie de COVID-19 en ce sens qu'il a suscité un intérêt croissant pour la production alimentaire locale. C'est l'un des aspects qu'Eric apprécie le plus dans le secteur de la production serricole.

« Dans le contexte actuel, les gens sont particulièrement attirés par le local; ils veulent tisser des liens avec leur agriculteur, connaître la provenance de leurs aliments et savoir qu'ils peuvent avoir confiance en celle-ci. Les commentaires que nous recevons des clients, notamment dans les marchés de producteurs, au sujet des raisons pour lesquelles ils aiment nos produits sont rassurants et constituent pour nous l'un des principaux avantages de notre présence sur ces marchés. »

Grâce aux protocoles en matière de sécurité alimentaire et de biosécurité déjà en place, les employés de la serre ont su s'adapter assez facilement aux mesures de protection supplémentaires liées à la COVID-19. Étant donné que toute leur main-d'œuvre est locale, les Doef n'ont pas été touchés par la pénurie de travailleurs attribuable à la pandémie, contrairement aux serriculteurs qui emploient des travailleurs étrangers.

« Nous avons déjà été confrontés à des phytovirus, et les protocoles étaient semblables à ceux qui sont liés à la COVID : nous veillons à nous laver les mains régulièrement et à nettoyer les surfaces, et la serre offre amplement d'espace pour que nous puissions respecter la distanciation », explique Eric.

La lutte contre les phytovirus, les maladies et les parasites des plantes, en particulier les thysanoptères et l'oïdium, est un défi de tous les instants. C'est pourquoi la circulation dans la serre est limitée, et on s'assure d'acheter des semences de qualité auprès des fournisseurs. Un expert-conseil en productions végétales vient aussi régulièrement à la ferme.

En plus des membres de la famille, les Doef emploient environ 55 travailleurs dans leur serre, 20 à Pik N Pak et 10 qui s'occupent des marchés fermiers. L'expansion de la serre créera 40 autres emplois que la famille espère confier à des gens de la région. L'accès à une main-d'œuvre stable est toutefois une préoccupation constante, souligne Eric.

De façon générale, il envisage avec optimisme l'avenir du secteur serricole et est convaincu que la croissance de l'entreprise multipliera ses débouchés, notamment la production de nouvelles cultures, l'accès à de nouveaux marchés et de nouvelles façons d'acheminer les produits aux consommateurs.

« Plus que jamais, les gens recherchent des produits locaux frais qui s'inscrivent dans de saines habitudes alimentaires. Comme ils font aussi plus attention à ce qu'ils mangent, les fruits et les légumes figurent plus fréquemment au menu. » D'ailleurs, les Doef envisagent de se lancer dans la culture des fraises de serre.

L'autre facette de l'entreprise qui plaît à Eric est la possibilité de travailler avec sa famille, et les Doef ne cessent d'apporter des améliorations à ce chapitre.

« Nous sommes conscients que les entreprises familiales présentent des avantages extraordinaires, mais qu'elles peuvent aussi déraper. La responsabilisation et l'établissement de rapports sont indispensables pour nous assurer que nous atteignons nos objectifs et respectons nos budgets. C'est pourquoi nous essayons d'organiser régulièrement des réunions familiales, mais aussi avec nos partenaires et nos investisseurs. Nous exerçons aussi une diligence constante pour nous assurer que notre projet d'expansion demeure viable sur le plan financier. » ■

Le campus Macdonald de l'Université McGill ***cultive de brillants esprits***

PAR OWEN ROBERTS

Janine Lock

Programme : Baccalauréat en sciences de l'agriculture et de l'environnement

Spécialisation : Agronomie et production animale

Pourquoi as-tu choisi cette voie?

J'ai grandi dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse et en Uruguay, et j'ai toujours adoré le grand air, qu'il fasse soleil, qu'il neige ou qu'il pleuve. Enfant, lorsque j'ai rejoint les 4-H, ma passion de l'agriculture s'est intensifiée. La diversité et le dynamisme de ce domaine en constante évolution ne cessent de m'émerveiller. Ces dernières années, j'ai participé à des recherches sur les cultures, à la gestion holistique de parcs d'engraissement, à des activités portant sur la santé des sols et à l'élevage de rennes indigènes dans l'Arctique en Finlande. J'adore aussi le fait que cette profession concilie impact communautaire et impact social par la gérance de l'environnement, de l'eau et des animaux.

Où te vois-tu dans cinq à dix ans?

Pour le moment, j'ai du mal à nommer une profession en particulier. Tant de choses m'intéressent : les sciences du sol, la production bovine et ovine, les systèmes agricoles autochtones, la médecine vétérinaire et la promotion de l'agriculture. Peu importe ce que l'avenir me réserve, je veux contribuer à créer un impact social viable et durable sur les plans environnemental et économique en m'attaquant à des questions comme la protection des sols, la sécurité alimentaire, la santé animale, le stress chez les animaux et la gestion animale. J'espère aussi redonner à ma collectivité locale ainsi qu'à la collectivité nationale et internationale par l'intermédiaire d'organismes comme les 4-H, le Club des femmes en agriculture du campus Macdonald et Agriculture en classe.

Quels conseils aurais-tu à donner?

Chaque jour je m'efforce de repousser mes limites physiques, mentales et émotionnelles de façon à sortir juste un peu de ma zone de confort et à entrer dans ce que j'appelle la « zone d'apprentissage ». C'est en prenant ces risques dans toutes les sphères de ma vie qu'il s'agisse d'agriculture ou autre, que j'ai créé les liens les plus profonds, que j'ai subi mes échecs les plus cuisants, que j'ai fait mes plus grandes découvertes et, en définitive, que je me suis sentie le plus épanouie. Il n'est pas toujours facile de repousser ses limites et d'élargir ses horizons personnels et professionnels, mais je jure que le jeu en vaut toujours la chandelle!

McGill UNIVERSITY

La faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill

- Vaste campus riverain offrant un milieu d'apprentissage et d'enseignement exceptionnel, dont une ferme en exploitation, des serres, un poulailler, une porcherie, une étable à vaches laitières, des installations consacrées à la production et à la recherche sur les cultures agricoles et l'horticulture, un milieu humide artificiel et un arboretum de 250 hectares.
- Accent sur l'apprentissage par l'expérience.

Janine Lock

Mark Ruiter

Mark Ruiter

Programme : Gestion et technologie agricoles

Pourquoi as-tu choisi cette voie?

Ma carrière en agriculture a débuté lorsque j'étais tout jeune, à la ferme laitière de mes parents, qui comptait environ 45 vaches. Je crois que suivre le programme en gestion et technologie agricoles au campus Macdonald me conduira à une carrière fructueuse dans l'industrie agricole. Je pense que l'agriculture n'est pas près de disparaître; après tout, nous avons tous besoin de manger chaque jour. Cette industrie ne cesse d'évoluer, et les producteurs de la nouvelle génération adoptent la technologie à bras ouverts pour alléger leurs tâches quotidiennes.

Où te vois-tu dans cinq à dix ans?

Je me vois de retour à la ferme familiale. J'y travaillerai à temps plein aux côtés de mes parents, et j'assumerai un nombre croissant de responsabilités. Mon but à court terme est de travailler dans d'autres secteurs de l'agriculture pour acquérir de l'expérience que je pourrai mettre à profit dans ma propre exploitation plus tard. La fierté des agriculteurs et le cœur qu'ils mettent à l'ouvrage sont les raisons qui me poussent à œuvrer dans cette industrie.

Quels conseils aurais-tu à donner?

Ne jamais cesser d'apprendre. Dès que l'on cesse d'apprendre, on arrête de s'épanouir. Comme le savent les producteurs agricoles, on apprend quelque chose de nouveau chaque jour. En entretenant le désir d'apprendre, quiconque envisage une carrière en agriculture pourra acquérir toutes les compétences nécessaires. J'aurais aussi un conseil pour ceux et celles qui envisagent des études postsecondaires en agriculture : entretenez des liens sociaux. L'école est parfois un peu aride, d'où l'importance d'avoir des amis. Les amis seront là longtemps après l'école, et cette forme de réseautage vous procurera des avantages insoupçonnés dans l'avenir. ■

- Programmes étendus d'échange et de stage.
- Programmes en production animale et végétale, agriculture écologique, agronomie professionnelle, génie des bioressources, sécurité alimentaire mondiale et agriculture internationale, agroéconomie et agroentreprise, environnement, alimentation et nutrition, et sciences de la vie.
- Programmes de premier cycle et d'études supérieures, d'études post-baccalauréat, et un programme menant à un diplôme en gestion et en technologie agricoles.
- Excellente réputation, année après année – L'Université McGill figure au 35e rang du classement QS des meilleures universités au monde et est la première université au Canada dans sa catégorie selon le classement universitaire du magazine Maclean's.
- Favorise un sentiment profond d'appartenance à la communauté universitaire grâce à des classes peu nombreuses et à un faible rapport étudiants-enseignant.

AgExpert Comptabilité

Le logiciel de comptabilité agricole par excellence

Saisissez vos données. Produisez des rapports des revenus et des dépenses. Sauvegardez vos données automatiquement. Obtenez **AgExpert**, le logiciel de comptabilité spécialement conçu pour les entreprises agricoles comme la vôtre.

AgExpert est flambant neuf. Voyez pourquoi les producteurs et les comptables l'ont adopté.

AgExpert.ca

fcc

AG DATA TRANSPARENT

TRANSPARENCE.
SIMPLICITÉ.
CONFIANCE.

LES ACCÉLÉRATEURS AU SERVICE DE L'**INNOVATION** ET DE LA **TECHNOLOGIE** AGRICOLES

PAR LILIAN SCHAER

En 2019, les investissements mondiaux dans les technologies agricoles ont atteint un sommet sans précédent de 4,9 milliards de dollars américains et, bien qu'une baisse imputable à la COVID-19 soit attendue, l'innovation dans ce domaine suscite un intérêt grandissant.

Toutefois, les jeunes entreprises et les entrepreneurs ont besoin de formation, de mentorat, de soutien financier et de possibilités de réseautage pour mettre de nouveaux produits sur le marché, et une bonne partie de cette aide est offerte par des accélérateurs et des incubateurs.

Les incubateurs et les accélérateurs changent la donne tant pour les innovateurs que pour les entrepreneurs, ainsi que pour les industries qui prennent conscience des retombées positives que l'innovation technologique engendre.

Les incubateurs favorisent le développement de nouvelles idées qui bousculent l'ordre établi en privilégiant l'innovation. Par exemple, si vous réfléchissez à une nouvelle façon de faire depuis un moment, mais ne savez pas à qui soumettre votre idée, vous pouvez commencer de cette façon.

Les accélérateurs, quant à eux, soutiennent la croissance d'une innovation au stade embryonnaire ainsi que sa mise en œuvre à grande échelle, habituellement pendant quelques mois seulement. Comme leur nom l'indique, ils accélèrent le développement au moyen d'une concentration et d'un apprentissage intenses. Ainsi, une entreprise en démarrage peut progresser à un rythme accéléré et accomplir très rapidement ce qui, en temps normal, pourrait prendre des années.

Les incubateurs et les accélérateurs changent la donne tant pour les innovateurs que pour les entrepreneurs en permettant un démarrage solide et en aidant même à organiser des lancements ou des démonstrations. Ils sont également des catalyseurs de changement pour les industries qui prennent conscience des retombées positives que l'innovation technologique engendre. De plus, la majorité des accélérateurs appuient un large éventail de technologies applicables à de nombreux secteurs.

Greentronics, une petite entreprise en technologie de précision située à Elmira, en Ontario, a mis au point des outils pour aider les producteurs de pommes de terre à automatiser la tenue de registres, ce qui permet d'éliminer presque toutes les saisies manuelles complexes.

Une autre entreprise ontarienne a, quant à elle, développé CropTracker, un logiciel de gestion pour les producteurs de fruits et de légumes, qui est désormais utilisé à l'échelle internationale. Brian Rideout utilise ce logiciel depuis sa création à la ferme de sa famille, située près de Blenheim, en Ontario. Cet outil lui permet de suivre le parcours complet d'un panier de pêches, de l'émondage aux produits de traitement des arbres, en passant par la vente, l'entreposage et le transport des fruits. De tels renseignements sont cruciaux pour maintenir la certification nationale en matière de sécurité alimentaire qu'exigent maintenant la plupart des acheteurs de produits maraîchers.

« La tenue des registres en temps réel rend la gestion beaucoup plus efficace et, chaque année, nous trouvons de nouvelles façons d'en tirer parti », précise-t-il.

Les deux entreprises ont fait appel aux services de Bioenterprise Corporation, une société ontarienne devenue l'unique accélérateur national axé sur l'industrie agroalimentaire au Canada. « L'écosystème de l'innovation agricole et agroalimentaire au pays est hautement fragmenté et sous-financé. Nous nourrissons depuis longtemps la vision d'un environnement plus collaboratif, plus coopératif et plus national », explique le PDG, Dave Smardon.

Cette vision a attiré l'attention de FAC qui s'est engagée à soutenir le développement des services d'accélération de Bioenterprise qui mettent l'accent sur le mentorat, le réseautage et les possibilités de formation.

Vous avez la fibre entrepreneuriale et un esprit inventif et novateur? Entrer en contact avec un incubateur ou un accélérateur est peut-être le pas qu'il vous faut franchir pour réussir en affaires et réaliser vos rêves. ■

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT COMME ***PILIERS DE VOTRE ENTREPRISE***

PAR MATT McINTOSH

Que ce soit dans le cadre de la planification du transfert ou de l'exécution des tâches quotidiennes, l'acquisition de nouvelles compétences permet de maintenir la rentabilité de l'exploitation et la mobilisation des membres de l'équipe.

Compte tenu de l'importante quantité d'information nécessaire au fonctionnement d'une exploitation agricole, il peut être ardu de savoir où orienter son apprentissage. Selon certains experts en gestion des affaires, c'est pour cette raison qu'il est crucial de prioriser et d'adopter une approche créative en matière d'apprentissage.

Dresser une liste des apprentissages requis et procéder par étape

« Assez souvent, les gens ne voient que la quantité ahurissante d'information à transmettre. Un associé principal ne réalise peut-être pas l'étendue de ses connaissances, et que, sans lui, les autres associés seraient pris au dépourvu », explique Patti Durand, spécialiste en transfert d'entreprise à FAC. « Il suffit donc de procéder étape par étape plutôt que de s'astreindre à tout apprendre en même temps. L'apprentissage continu représente généralement une bonne approche. »

Étant donné le caractère saisonnier de nombreuses entreprises agricoles, Mme Durand suggère aux dirigeants de commencer par établir un calendrier ou une liste des tâches générales et du temps requis pour les accomplir. Ainsi, les partenaires sont en mesure de cibler les besoins prioritaires sur le plan des connaissances. Des outils simples comme la feuille d'évaluation *Lacunes en matière de connaissances et besoins en formation* de FAC (disponible à fac.ca/Savoir) peuvent se révéler utiles.

Ensuite, les tâches peuvent être classées selon leur ampleur; il s'agit de distinguer celles qui peuvent s'apprendre rapidement (réparer un équipement, par exemple) de celles qui requièrent une approche à long terme (comme la gestion des finances). En prenant en considération l'ampleur ainsi que l'importance ou l'urgence générale des tâches, il est plus facile d'établir des priorités et de cibler les formations ayant le plus grand impact.

« Autrement, on se trouve à essayer de tout apprendre, mais sans faire de réel progrès, et cela peut devenir décourageant », souligne Mme Durand. Elle ajoute que passer en revue la liste même après avoir accompli des tâches anodines permet de maintenir la motivation.

Apprendre en dehors de l'école ou de l'atelier

L'apprentissage n'a pas lieu seulement à l'école ou sur le terrain. Il est possible de perfectionner vos compétences en participant de façon stratégique à des rencontres et des webinaires, en lisant des revues, en échangeant avec des collègues par l'entremise d'organismes de l'industrie ou même en regardant des vidéos sur YouTube. Les propriétaires d'exploitations agricoles, les employés et les membres de la famille peuvent tous chercher de telles ressources et les partager avec le reste de l'équipe.

« Vous pouvez tirer parti des connaissances d'experts-conseils. Ainsi, vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les réponses; il suffit de savoir où les trouver, dit l'experte de FAC. Veillez à étendre constamment votre réseau. C'est l'un des meilleurs moyens de progresser et de ne pas vous sentir isolés. »

Mme Durand souligne l'importance de bien se préparer avant de prendre part à une formation ou à un événement d'apprentissage, de façon à en tirer le maximum.

« Il est avantageux de porter un regard rétrospectif sur l'apprentissage. Certaines occasions d'apprentissage vous seront plus profitables que d'autres. Même si vous avez eu l'impression de perdre votre temps ou que vos attentes ont été déçues, vous avez quand même fait un pas dans la bonne direction. »

Inclure la formation dans le budget

En prenant en compte la formation continue dans votre budget, vous montrez que vous reconnaissez le rapport direct entre le développement de l'équipe et la réussite en affaires. D'ailleurs, des outils comme AgExpert Comptabilité de FAC peuvent faciliter la formation.

Dawn Hillrud, agricultrice et consultante en ressources humaines chez Kn/a HR, un cabinet-conseil en ressources humaines de la Saskatchewan, travaille régulièrement avec des clients afin de développer des « programmes de planification du rendement ». Ceux-ci sont conçus de façon à intégrer quatre objectifs distincts, dont la sécurité et la formation, aux activités quotidiennes de l'entreprise. Au fil du temps, les efforts supplémentaires consacrés à l'apprentissage deviennent chose courante.

« Il n'y a pas de formule pour déterminer la part du budget qui doit y être consacrée. Si votre culture d'entreprise mise sur l'apprentissage, il est normal que l'investissement soit plus important. Cette décision doit s'harmoniser avec votre stratégie d'affaires », souligne Mme Hillrud.

Si la formation est parfois coûteuse en temps, elle ne représente pas toujours une dépense. Par exemple, demander à un travailleur qualifié d'accompagner un agronome de passage lors de son inspection n'engendre pas de coûts supplémentaires, mais cela peut aider l'employé à se sentir plus engagé. En retour, l'entreprise pourra bénéficier des compétences qu'il développe.

On ne doit pas sous-estimer l'importance pour les gestionnaires d'exploitations agricoles de développer des compétences en leadership, ajoute Mme Hillrud.

« L'industrie agricole fait de gros efforts pour être plus proactive dans le monde des ressources humaines. À terme, le perfectionnement des compétences en leadership et en gestion finit par être rentable. »

Fidéliser les employés

Quand la formation représente un investissement considérable de temps et d'argent, il est judicieux de s'assurer que les employés restent dans l'entreprise.

Mme Hillrud croit que la mobilisation des employés est l'une des meilleures façons de les fidéliser. Toutefois, d'autres stratégies peuvent être utiles. Par exemple, un employeur peut demander à un employé de s'engager pour une période donnée après que l'entreprise a payé sa formation. Le remboursement des coûts de la formation après un laps de temps déterminé serait une autre option.

Somme toute, il n'y a pas de solution miracle pour fidéliser les employés. Patti Durand et Dawn Hillrud affirment qu'il est avantageux d'être honnête quant aux raisons pour lesquelles le perfectionnement des compétences est si important, voire de demander à l'employé s'il compte rester au service de l'entreprise.

« Je crois qu'il est irréaliste de souhaiter que les employés fassent vœu de fidélité éternelle à leur employeur, dit Mme Durand. Toutefois, je crois que c'est quand l'entreprise et les individus y trouvent leur compte que se bâtit la loyauté. » ■

GÉRER LES LIQUIDITÉS POUR PARER À TOUTE ÉVENTUALITÉ

PAR KIERAN BRETT

Le besoin de liquidités varie d'une personne à l'autre. Pour un employé qui touche un salaire régulier, il est établi que des économies équivalant à trois mois de salaire permettent de jouir d'une certaine protection contre une perte d'emploi ou des dépenses imprévues.

Pour les grandes exploitations agricoles complexes qui sont influencées par la volatilité des marchés et les fluctuations de la production, la question des liquidités n'est pas aussi simple.

« Il est important d'avoir un fonds de prévoyance, en particulier ces années-ci, qui ne sont pas toujours roses », dit Cheryl Archibald, directrice principale, Gestion du crédit de l'Ouest, à FAC. « Nous discutons souvent avec nos clients de la nécessité de maintenir un fonds de roulement solide. La grande question est de savoir dans quelle mesure vous seriez capable d'essuyer une forte baisse de production ou une chute marquée de la fixation des prix par le marché, ou les deux. »

En agriculture, le fonds de roulement (qui est exprimé par le ratio de fonds de roulement) mesure la capacité d'une exploitation agricole à honorer ses obligations à court terme à partir du revenu attendu au cours des douze prochains mois. Même si l'agriculture canadienne reste généralement en bonne santé financière, le ratio du fonds de roulement global des agriculteurs canadiens a diminué ces dernières années.

En 2019, le ratio du fonds de roulement global était de 2,2 – le niveau le plus bas depuis 2006, année où il s'établissait à 2,11. De façon générale, un ratio de fonds de roulement de 1,5 ou plus est de bon augure.

Constituer des liquidités au point culminant du cycle

Mme Archibald croit que le ratio du fonds de roulement est un outil utile, mais qu'il faut l'interpréter avec prudence. « Ce ratio peut être trompeur parce qu'il illustre la situation de votre fonds de roulement à un moment précis. »

Pour situer le ratio du fonds de roulement dans son contexte, Mme Archibald invite les producteurs à adopter une vision pluriannuelle de leur entreprise. Au cours du cycle de sept à dix ans qu'on associe à plusieurs produits agricoles – le bœuf et le porc, par exemple –, des prix élevés entraînent une augmentation de la production. Or, une production excédentaire fait diminuer les prix, ce qui incite les producteurs à réduire la production. Le cycle se poursuit, entraînant d'importantes fluctuations de revenu d'une année à l'autre.

« Il est dans l'intérêt des gestionnaires d'exploitations agricoles de savoir où ils se situent dans le cycle pluriannuel des produits de base et ce que les prochaines années pourraient leur réserver. »

C'est là le problème avec le ratio du fonds de roulement, selon Mme Archibald. Si un producteur examine son ratio actuel durant les meilleures années du cycle, il aura la fausse impression que tout va pour le mieux. Il y verra peut-être le feu vert pour acheter des terres ou d'autres actifs productifs. En réalité, le point culminant du cycle – l'année ou les deux années où la rentabilité est optimale – est le moment propice pour mettre de l'argent de côté en prévision des jours sombres.

Certes, le rendement d'un compte d'épargne de base n'a rien d'impressionnant. Les obligations offrent des rendements légèrement supérieurs et vous permettent d'avoir accès facilement à vos fonds. Le point culminant du cycle pourrait aussi être le bon moment pour négocier des options de prêt flexibles, même si vous n'avez pas besoin de ces fonds à ce moment-là.

Chaque exploitation agricole possède aussi ce que Mme Archibald appelle un « cycle de conversion en espèces » d'une année. Il s'agit du processus par lequel la production agricole se transforme en revenu (que vous ne pouvez dépenser), et les revenus se transforment en liquidités (que vous pouvez dépenser). Une exploitation laitière où le lait est régulièrement ramassé a un cycle annuel bien différent de celui d'une exploitation céréalière qui réalise l'essentiel de son revenu après la récolte. En superposant ce cycle de conversion en espèces au cycle pluriannuel des produits de base, un producteur peut déterminer à quel moment il peut constituer des liquidités et à quel moment il peut les utiliser en cas de besoin.

« Lorsque les producteurs enregistrent des flux de trésorerie importants, ils peuvent penser qu'il est plus rentable d'acheter des équipements neufs ou de rembourser leur dette, ou d'acheter d'avance les intrants dont ils auront besoin l'année suivante, explique Mme Archibald. Si vous vous attachez à constituer un fonds de prévoyance pendant ces périodes, vous saurez que vous aurez la capacité de régler vos factures tout en profitant d'un petit coussin, juste au cas où. Vous serez aussi mieux placé pour profiter des possibilités susceptibles de se présenter. »

Pour établir vos ratios dès maintenant, nous vous invitons à utiliser le calculateur accessible à l'adresse ***fac.ca/fr/Ressources/Ratios***

Adopter une vision élargie

Quel est votre ratio de fonds de roulement à l'heure actuelle? Selon Mme Archibald, les producteurs agricoles canadiens ont intérêt à adopter une vision élargie des liquidités. Elle leur recommande de travailler avec leur comptable ou leur directeur des relations d'affaires de FAC pour comprendre où ils se situent actuellement, comment leur situation a évolué ces dernières années et comment ils peuvent gérer cette tendance à l'avenir.

Les comptes d'épargne et les obligations offrent peut-être un rendement peu intéressant, mais la capacité de maintenir votre exploitation agricole en activité et de régler vos factures durant les périodes difficiles compensera amplement ce faible rendement.

« Pour bâtir votre forteresse, vous devez comprendre où se situent les sommets et les creux au cours d'une année donnée et sur le cycle à long terme, et comment se portent vos flux de trésorerie à différents moments. Il s'agit d'une gestion efficace du fonds de roulement et d'un exercice de réflexion fondamental. »

La tenue de registres financiers à jour et précis est essentielle pour la gestion de la trésorerie. Des logiciels comme FAC AgExpert vous permettent de suivre, de gérer et de comprendre la trésorerie de votre exploitation. Consultez le site AgExpert.ca pour obtenir de plus amples renseignements. ■

L'ART DE **TRANSFÉRER VOS BIENS AGRICOLES**

Un plan de transfert est indispensable lorsqu'il s'agit de léguer vos biens agricoles. Il est important d'en faire une priorité. Voici des conseils de Bob Tosh, conseiller en transfert d'exploitations agricoles, sur **la façon de procéder** :

- ***Communiquez :*** *discuter ouvertement de vos aspirations, de vos plans et de vos priorités permet d'éviter les conflits.*
- ***Établissez un processus officiel :*** *vous devrez peut-être solliciter l'aide d'un tiers facilitateur.*
- ***Ciblez votre démarche :*** *un processus équitable fait intervenir tous les membres de la famille – pas seulement ceux qui travaillent à la ferme.*
- ***Persévérez :*** *la planification du transfert est un processus continu qui peut changer à mesure que la vie évolue.*

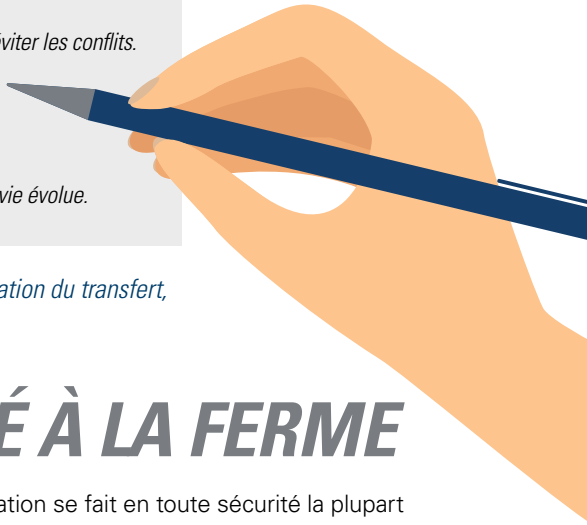

Source : countryguide.ca (en anglais seulement)

Pour approfondir vos connaissances sur la planification du transfert, consultez ***fac.ca/Transfert***

COMMENT ASSURER **LA SÉCURITÉ À LA FERME**

Plus de **90 %** des producteurs agricoles croient que le travail effectué dans leur exploitation se fait en toute sécurité la plupart du temps ou tout le temps. Seulement **14 %** d'entre eux ont un plan écrit de sécurité agricole; **60 %** suivent des procédures et des protocoles non écrits.

Prendre le temps de planifier la sécurité agricole réduit le risque de blessure ou de décès ainsi que les coûts liés aux dommages et aux ventes perdues.

Éléments essentiels d'un plan de sécurité agricole

- *Évaluation des dangers et atténuation des risques*
- *Plan de préparation aux situations d'urgence*
- *Inspections*
- *Recrutement et formation*

Source : fac.ca

LE STRESS LIÉ AUX MÉDIAS SOCIAUX

On encourage les agriculteurs à « raconter leur histoire » pour aider les Canadiennes et les Canadiens à en apprendre davantage sur les aliments qu'ils consomment. Or, des études récentes montrent que la cyberintimidation est en train de devenir une importante source de stress pour les producteurs.

48 % = nombre de répondants qui considèrent que la confiance du public dans l'industrie agricole canadienne est une source de stress allant de modérée à importante.

Source : ditchthelabel.org (en anglais seulement)

Lutter contre la cyberintimidation

Si vous êtes victime de cyberintimidation, tâchez d'éviter de répondre. Prenez une capture d'écran des publications offensantes et signalez-les auprès de l'administrateur de la plateforme. Bloquez les intimidateurs pour qu'ils n'aient plus accès à vos comptes.

Communiquez avec d'autres défenseurs de l'agriculture pour partager vos expériences. Et n'hésitez pas à faire une pause des médias sociaux.

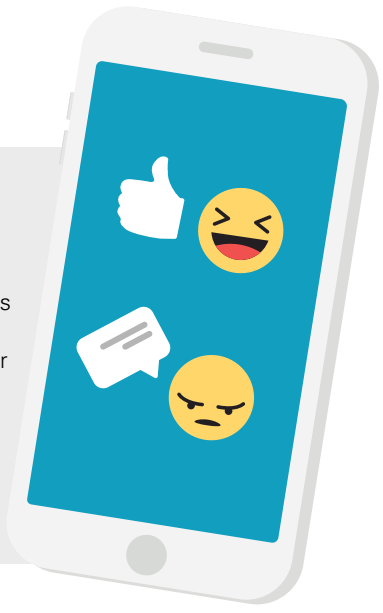

DES FAÇONS SIMPLES DE GÉRER VOS REÇUS

Simplifiez la période de l'impôt en tenant assidûment vos dossiers toute l'année.

- Utilisez un compte d'affaires et effectuez vos paiements par voie électronique plutôt qu'en espèces.
- Conservez vos reçus. Inscrivez des notes au verso pour pouvoir les attribuer facilement au bon compte.
- Évitez la procrastination. Passez en revue et triez vos reçus chaque mois au lieu d'attendre à la fin de l'année.

Source : fbc.ca/blog (en anglais seulement)

Poussez la tenue de dossiers un cran plus loin en passant à la gestion numérique des reçus.

- Adoptez un système sans papier en enregistrant et en classant vos reçus électroniquement.
- Numérisez vos reçus imprimés pour les classer électroniquement.
- Tirez parti des systèmes existants comme les factures électroniques de vos fournisseurs.
- Sauvegardez vos reçus électroniques et conservez-les pendant sept ans, comme tous vos reçus.

Source : fac.ca/Savoir

L'ENGOUEMENT POUR LA TECHNOLOGIE AGRICOLE

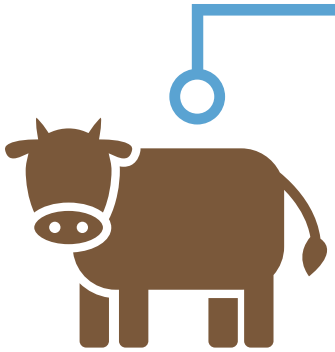

Le saviez-vous?

… En 2019, les investissements dans les entreprises naissantes du domaine de la technologie agricole se sont chiffrés à 4,7 G$ US, soit 6,8 % de plus que l'année précédente et 370 % de plus qu'en 2013.

… Les deux principales catégories d'investissements étaient (1) les logiciels de gestion agricole, les capteurs et l'Internet des objets et (2) la biotechnologie agricole.

Source : agfundernews.com (en anglais seulement)

COMPILÉ PAR LILIAN SCHAER | Trouvez Lilian @foodandfarming

UN COUPLE D'AGRICULTEURS ACHÈTE LA FERME DE SES VOISINS

CE CAS FICTIF A ÉTÉ PRÉPARÉ PAR MNP ET ADAPTÉ PAR LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

Les Caron ont toujours eu une relation de bon voisinage avec les Simard. Ils partagent la même vision du monde et emploient des pratiques agronomiques similaires. À l'aube de la retraite, et conscients qu'aucun de leurs enfants ne s'intéressait à la ferme, les Simard envisageaient de vendre leur équipement aux enchères et, le moment venu, de vendre ou de louer la plus grande partie de leur terre.

Une conversation avec les Caron, dont les deux enfants souhaitaient revenir à la ferme, a offert la possibilité aux Simard de vendre la totalité de leur terre et une partie de leur équipement à leurs voisins. Les Caron ont pris le temps d'estimer la valeur de la terre et de préparer une offre d'achat au comptant, et avant de convoquer une réunion avec les Simard, ils ont soumis leur plan à leur comptable, qui leur a conseillé d'attendre son avis professionnel avant de présenter l'offre. Il s'est avéré que c'était une bonne décision.

La comptable des Caron a rencontré M. et Mme Simard et a appris qu'ils étaient actionnaires à parts égales de l'exploitation agricole, Ferme Simard Inc. Les actions de l'entreprise étaient évaluées à 4 millions de dollars, ce qui comprenait l'équipement, les véhicules et les biens fonciers détenus par l'entreprise. Les Simard étaient propriétaires de la ferme familiale et de la maison de ferme à titre personnel. Ces biens étaient évalués à 1 million de dollars. Les Simard désiraient continuer d'habiter la maison de ferme, dans la mesure du possible.

La comptable a expliqué qu'au lieu de présenter une offre d'achat au comptant pour la terre et une partie de l'équipement, il vaudrait mieux pour les deux familles que les Caron achètent toutes les actions de Ferme Simard Inc. Ils acquerraient ainsi la totalité de la terre, de l'équipement et des véhicules détenus par l'entreprise, ce qui permettrait aux Simard de profiter de l'exemption pour gains en capital.

En effet, les Simard ne pourraient pas profiter de l'exemption pour gains en capital s'ils vendaient les actifs de l'entreprise séparément, mais ils le pourraient s'ils vendaient toutes les actions de l'entreprise.

Les Caron et leur comptable ont proposé ce qui suit :

- Offre de 3,2 millions de dollars pour acquérir 100 % des actions de Ferme Simard Inc.
- Possibilité pour les actionnaires de Ferme Simard Inc. d'obtenir une exemption pour gains en capital de 2 millions de dollars
- Signature d'un bail à long terme pour la location de la ferme familiale

Les deux familles voulaient faire les choses simplement, et la confiance régnait entre elles. Mais des tensions sont apparues lorsque les Caron ont contesté la valeur que Ferme Simard Inc. avait attribuée à une moissonneuse-batteuse de cinq ans (ils n'aimaient pas non plus la couleur de la peinture). Les Caron ont insisté pour que la moissonneuse-batteuse soit exclue de l'accord, mais leur comptable leur a expliqué que cette demande poserait un problème. La moissonneuse-batteuse serait assujettie à l'impôt si l'entreprise en disposait avant la conclusion de l'accord. Or, pour que l'accord soit sensé, c'était tout ou rien.

Une fois cette question réglée, les Caron ont présenté leur offre d'achat visant toutes les actions de Ferme Simard Inc. Mais lorsqu'ils ont vu

Au lieu de retirer le produit totalisant plus de 500 000 $ de l'entreprise, ils avaient converti cette somme en investissements non agricoles… ne sachant pas que, ce faisant, leur entreprise ne serait plus considérée comme une exploitation agricole admissible.

l'offre définitive, les Simard ont été déçus des 3,2 millions de dollars offerts alors que l'évaluation à la juste valeur marchande était d'au moins 4 millions de dollars.

Ils ont bientôt appris, cependant, que l'offre tenait compte de l'exemption pour gains en capital. En achetant toutes les actions de Ferme Simard Inc., les Caron reprendraient un important passif d'impôts futurs. Les Simard seraient libérés de cette dette fiscale et recevraient un montant net après impôt plus élevé que s'ils vendaient leurs actifs sans pouvoir se prévaloir de l'exemption pour gains en capital. Si les deux parties s'entendaient sur le prix, ce serait un accord mutuellement avantageux. Les Simard ont demandé à leur comptable de faire des calculs et se sont rendu compte que cet accord pouvait leur convenir, même si le prix d'achat était inférieur à celui qu'ils obtiendraient s'ils vendaient leurs actifs séparément à la juste valeur marchande.

Alors que les Caron commençaient à être fébriles à l'idée que l'accord aboutisse et qu'ils puissent cultiver la terre dès le printemps prochain, un autre obstacle s'est dressé devant eux. Le comptable des Simard a découvert qu'ils ne pourraient pas vendre les actions de l'entreprise et profiter de leur exemption pour gains en capital parce qu'ils avaient retenu des investissements non agricoles à l'intérieur de l'entreprise. L'exemption pour gains en capital s'applique aux exploitations agricoles admissibles. Or, pour bénéficier du statut de bien agricole admissible, un des critères à respecter est qu'au moins 90 % de la valeur des éléments d'actifs détenus par l'entreprise doit être utilisée à des fins agricoles au moment de la vente.

Au fil des ans, les Simard avaient vendu quelques actifs agricoles. Au lieu de retirer le produit totalisant plus de 500 000 $ de l'entreprise, ils avaient converti cette somme en investissements non agricoles par l'intermédiaire d'une société de gestion de patrimoine. Ils ne savaient pas que, ce faisant, leur entreprise ne serait plus considérée comme une exploitation agricole admissible.

Ce n'était pas un motif de rupture d'accord, mais le processus s'en est trouvé ralenti. Les Simard ont dû corriger la situation pour que Ferme Simard Inc. retrouve son statut de bien agricole admissible, et ils ont dû composer avec certaines répercussions fiscales. Il aurait été plus judicieux de placer les investissements non agricoles dans une société de portefeuille préalablement à toute discussion sur une vente éventuelle. Les Simard auraient ainsi pu retirer progressivement des fonds à titre personnel, à un taux d'imposition marginal moins élevé.

Les deux familles ont fini par s'entendre sur un prix d'achat, et la Ferme Simard Inc. a retrouvé son statut de bien agricole admissible. Ainsi, l'accord a été conclu à temps pour que les Caron prennent possession de la terre dès le début de la période des semences. La relation de bon voisinage est demeurée intacte, et les Simard se réjouissaient d'avance de pouvoir aider les Caron s'ils avaient besoin d'un autre conducteur de tracteur ou de moissonneuse-batteuse. ■

Ce cas fictif a été préparé par MNP et adapté par le service de comptabilité et fiscalité Chaudière-Appalaches Inc.

LES FERMES NE SONT PAS À L'ABRI DES **DIFFICULTÉS FINANCIÈRES**

PAR TREVOR BACQUE

Comme dans n'importe quel secteur, les gestionnaires d'exploitations agricoles doivent s'adapter à différentes situations pour survivre et – idéalement – prospérer.

Quels sont les principaux risques liés aux responsabilités à la ferme à l'heure actuelle (et comment les gestionnaires peuvent-ils s'en prémunir)?

Todd J. Janzen

Président

Janzen Agricultural Law LLC

Indianapolis (Indiana)

Responsabilités liées à la technologie agricole

L'adoption de nouvelles technologies vise souvent à atténuer le risque à la ferme, au sens littéral et d'un point de vue financier. L'avènement du guidage automatique a augmenté la précision des tracteurs, ce qui s'est traduit par une diminution de la consommation de carburant, de semences, d'engrais et de pesticides. Parallèlement, le guidage automatique a réduit le risque qu'un conducteur distrait dévie de sa trajectoire et blesse des personnes ou des animaux ou détruise des cultures. Mais dans certaines situations, l'adoption de la technologie peut accroître la responsabilité qui incombe aux producteurs.

Les données agricoles stockées dans le nuage représentent un nouveau risque pour les exploitations. Les producteurs partagent depuis longtemps des données avec leur comptable et leur conseiller en cultures, mais ce sont des personnes dignes de confiance. La circulation des données dans le nuage place l'information entre les mains d'étrangers – des personnes qui n'ont aucun lien avec l'exploitation. Un entrepreneur connaît peut-être le représentant commercial d'une plateforme de technologie agricole, mais celui-ci ne peut peut-être pas attester des pratiques de l'entreprise en matière de données. Qu'on le veuille ou non, les petits caractères juridiques remplacent maintenant la poignée de main. Il est important de les lire et de les comprendre.

Plusieurs plateformes de données agricoles offrent des outils d'analyse qui formulent des prescriptions et des suggestions. Ces plateformes utilisent des algorithmes commerciaux qui effectuent des calculs et fournissent des aperçus supposément excellents. Mais quand la recommandation de la plateforme est erronée, sa mise en œuvre peut accroître le risque. Une application météorologique peut suggérer une plage de temps optimale pour effectuer la pulvérisation, mais elle ne dispose pas nécessairement de données sur les conditions au champ en temps réel et ne suit peut-être pas les directives nuancées qui figurent sur l'étiquette d'un pesticide. Il convient de toujours revérifier les recommandations en matière de production et de les mettre en œuvre selon les réalités au champ.

L'intelligence artificielle (IA) comporte aussi son lot de risques. Pour fonctionner correctement, l'IA doit assimiler de nombreuses données d'entraînement et être supervisée, au même titre qu'un employé. Un tracteur en mode conduite autonome qui apprend à reconnaître les frontières d'un champ, la présence d'une pente et les dangers naturels devra peut-être effectuer quelques passages avant de bien comprendre la configuration d'un champ. Dans l'intervalle, une machine risque d'être encore plus dangereuse qu'un conducteur.

Demandez-vous si l'adoption de nouvelles technologies va augmenter ou diminuer le risque lié à la responsabilité de votre exploitation agricole, et posez la même question à votre représentant commercial.

Eric Johnson

Associé et chef du groupe
Agroentreprise et production alimentaire

Miller Thomson LLP

Regina (Saskatchewan)

Responsabilités environnementales

L'opinion publique au Canada et sur la scène internationale évolue, et on préconise désormais une plus grande durabilité et une meilleure gérance de l'environnement, ce qui a un impact permanent sur les exploitations et les pratiques agricoles. Les questions environnementales qui touchent l'agriculture sont réglementées par trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial et municipal. Toutefois, ce sont les gouvernements provinciaux qui constituent la première source de réglementation dans ce domaine.

Les changements climatiques, l'approvisionnement en eau et la qualité du sol constituent des menaces environnementales préoccupantes pour les exploitations agricoles canadiennes. Malgré l'amélioration constante des pratiques agronomiques, les changements climatiques semblent entraîner une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes qui ont des répercussions directes sur le rendement des cultures, la production animale et la production fourragère. Les gouvernements fédéral et provinciaux offrent des ressources gratuites pour aider les agriculteurs à adapter leurs pratiques agricoles afin de prospérer malgré ces défis.

La menace liée à la pollution et la responsabilité correspondante qui incombe aux producteurs requièrent une vigilance constante. Les lois édictées par chaque ordre de gouvernement au Canada veillent à protéger la terre, l'air et l'eau contre la pollution. D'autres risques importants sur le plan de la responsabilité des fermes comprennent tout ce qui peut nuire à l'utilisation ou à la jouissance par un autre propriétaire foncier de son fond de terre, qu'il s'agisse d'un voisin ou d'une autre exploitation agricole. Parmi ces risques, on compte la pollution de l'eau ou de l'air liée aux épandages de fumier, aux pesticides ou à l'abattage d'arbres à la lisière des terrains. En raison de ces risques, par exemple, les règles qui encadrent l'utilisation de pesticides sont strictes. La *Loi sur les produits antiparasitaires* du gouvernement fédéral expose en détail la façon dont les pesticides doivent être employés. Un incident aussi simple que le rejet, la dérive ou le ruissellement accidentel d'un pesticide qui souillerait un cours d'eau et rendrait l'eau impropre à la consommation humaine peut conduire à une infraction.

Les producteurs doivent garder à l'esprit les répercussions de leur exploitation sur les terres et les eaux environnantes, ainsi que sur l'air, et doivent suivre l'évolution des meilleures pratiques d'une agriculture raisonnable et prudente afin de réduire la responsabilité qui résulte de l'exploitation de leur ferme.

Jennifer Wright

Conseillère principale en RH et spécialiste de la mobilisation des collaborateurs

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA)

Ottawa (Ontario)

Responsabilités à l'égard des ressources humaines

La gestion d'employés est complexe, et la plupart des producteurs canadiens ne sont ni des spécialistes de la gestion des RH, ni en mesure de recruter un professionnel spécialisé en gestion des RH. Cela accentue le risque d'erreur et augmente les responsabilités qui incombent aux producteurs. Il est important que ceux-ci obtiennent du soutien et des conseils relatifs à cet aspect crucial, mais souvent négligé de la gestion d'entreprise agricole.

Les gestionnaires de ferme doivent être conscients des responsabilités habituelles en matière de RH. Il y a les exigences prévues par la loi, qui s'étendent aux droits de la personne, auxquelles chaque employeur au Canada doit adhérer. Vous devez donc veiller à ce que tous vos employés aient un contrat de travail qui indique le titre et l'échelon du poste, qui comprend une description de travail, et qui stipule le salaire, les avantages sociaux, la date d'entrée en poste, la période d'essai, la durée du contrat (s'il y a lieu) et toute autre condition d'emploi. Assurez-vous que ces dispositions sont conformes à toutes les lois applicables, y compris les exigences relatives au salaire minimum, les limites d'âge établies pour certains types de travail et le nombre maximal autorisé d'heures de travail.

Distribuez des politiques d'emploi écrites qui reflètent les lois les plus récentes (fédérales et provinciales ou territoriales) en matière d'emploi. Assurez-vous que les processus disciplinaires et les processus de licenciement respectent toutes les exigences légales et prenez toutes les mesures raisonnables pour que les protocoles de santé et de sécurité en vigueur dans la province ou le territoire soient mis en œuvre à la ferme.

Enfin, il importe de favoriser un milieu de travail où toutes les personnes, peu importe leur race, leur origine nationale ou ethnique, leur couleur, leur religion, leur sexe, leur orientation sexuelle et leur situation familiale ou matrimoniale, y compris les personnes handicapées, peuvent travailler sans discrimination.

Les producteurs devraient toujours solliciter des avis juridiques sur des questions concernant l'emploi, en particulier pour revoir les contrats de travail et les politiques d'emploi. Il est conseillé de passer par cette étape avant de prendre des mesures disciplinaires à l'égard d'un employé ou de le licencier afin de réduire le risque d'actions en justice. Il s'agit d'un investissement qui peut vous empêcher de commettre des erreurs graves qui vous coûteraient cher en temps et en argent et, plus important encore, vous exposeraient à des poursuites.

Des ressources concernant tous les aspects de la gestion de personnel, dont des outils en ligne, des modèles et des webinaires sont à la disposition des producteurs canadiens dans l'*AgriBoîte à outils en RH du CCRHA*. ■

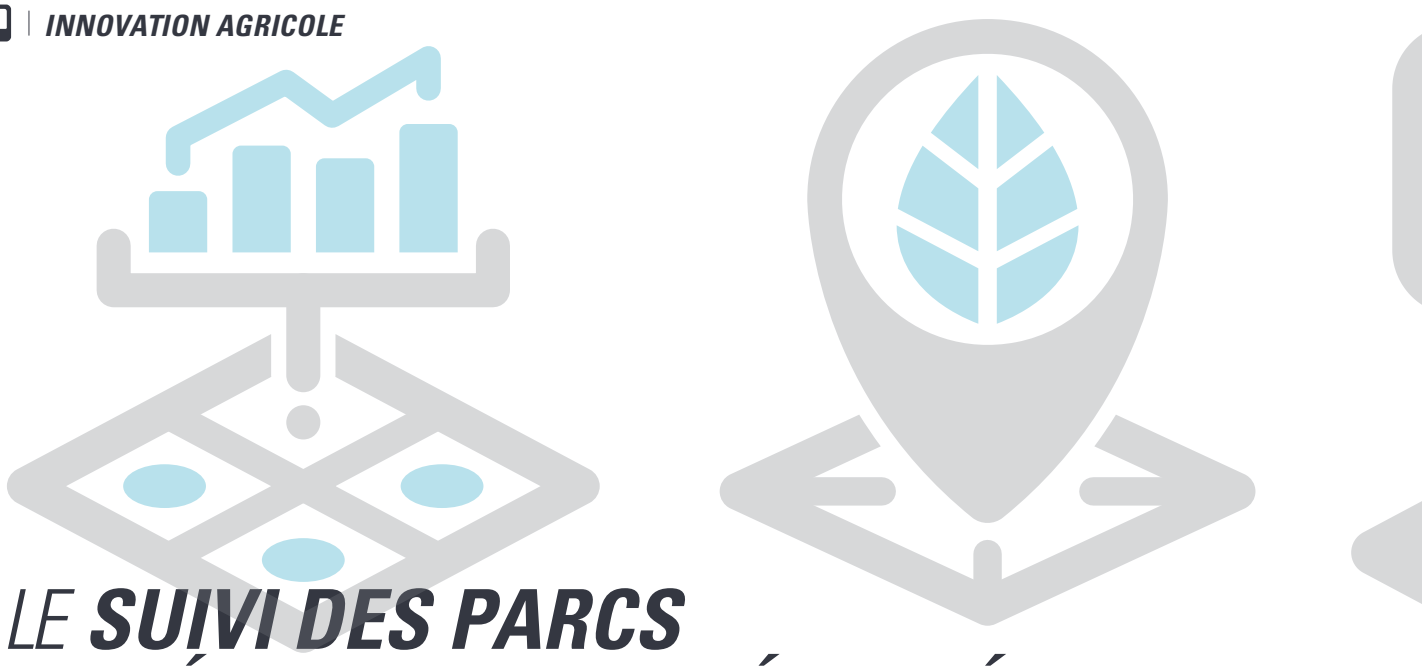

LE SUIVI DES PARCS DE VÉHICULES ET LE GÉOREPÉRAGE

PAR PETER GREDIG

La technologie GPS est profondément ancrée dans les pratiques de guidage et d'agriculture de précision, mais elle possède de nombreuses autres fonctionnalités adaptées à l'équipement, au bétail et aux personnes.

Le suivi des parcs de véhicules

Si vous avez déjà utilisé le service de voiturage Uber, vous savez qu'un de ses grands avantages est la capacité de déterminer l'emplacement exact des véhicules Uber les plus près sur une carte en temps réel à l'aide de votre téléphone intelligent. On est à des années-lumière des taxis traditionnels que l'on devait appeler et attendre.

Les entreprises de camionnage et les services de messagerie utilisent la technologie de suivi de parcs de véhicules par GPS depuis des années. Elles s'en servent pour déterminer la position de tous les véhicules et obtenir des renseignements sur la logistique des voyages, la vitesse de déplacement, l'économie de carburant et l'état de l'entretien, entre autres choses.

Le suivi et le contrôle des parcs de véhicules par GPS présentent des avantages similaires pour les gestionnaires d'exploitations agricoles et les concessionnaires d'équipements et permettent de prévenir les vols en désactivant l'équipement en question si quelqu'un tente de le déplacer. Les grands fabricants offrent l'abonnement à des services exclusifs de suivi de parcs de véhicules qui s'intègrent au matériel de guidage et d'agriculture de précision dans les tracteurs, les pulvérisateurs, les moissonneuses-batteuses, et autres équipements. Ces fonctionnalités vont bien au-delà de la simple localisation ou de la protection antivol. Les exploitants agricoles peuvent notamment surveiller la performance du moteur, le rendement, la productivité par heure, et ce, en temps réel et de n'importe quel endroit.

Certains fabricants s'associent avec des entreprises pour offrir des services de suivi des parcs de véhicules. Kubota, par exemple, s'est associée avec Cellutrak. Les concessionnaires utilisent le repérage par GPS et le service de prévention des vols lorsque le matériel est sur leur terrain, et les acheteurs peuvent conserver l'abonnement comme option après l'achat.

De plus, il est possible, par l'entremise du marché de l'après-vente, de se procurer des dispositifs conçus spécialement pour l'agriculture et de les utiliser sur de l'équipement ou des objets qui sont dépourvus de la fonction de repérage par GPS. BeeSecure, une entreprise située à Saskatoon, offre un petit dispositif de repérage alimenté par piles qui s'installe discrètement sur de l'équipement, des VTT ou même des ruches. Les piles ont une durée de vie d'un maximum de quatre ans, et le service fonctionne grâce à une application Web adaptée aux téléphones intelligents qui permet aux utilisateurs de contacter les services de police pour leur transmettre la dernière position connue de l'objet volé.

Le géorepérage

Le géorepérage est une composante de la technologie de repérage par GPS qui a de nombreuses applications en agriculture. Elle est d'ailleurs déjà utilisée dans d'autres secteurs. Certains terrains de golf ont recours au géorepérage pour s'assurer que les golfeurs ne conduisent pas les voiturettes en dehors des zones permises (trop près des verts, dans les fosses de sable ou dans des zones écosensibles). Si c'est le cas, la voiturette s'éteint et le conducteur doit faire marche arrière.

L'une des utilisations potentielles du géorepérage serait l'installation de capteurs GPS sur les étiquettes ou les colliers du bétail lorsqu'il se trouve dans un pâturage non clôturé. Si un animal traverse une borne GPS

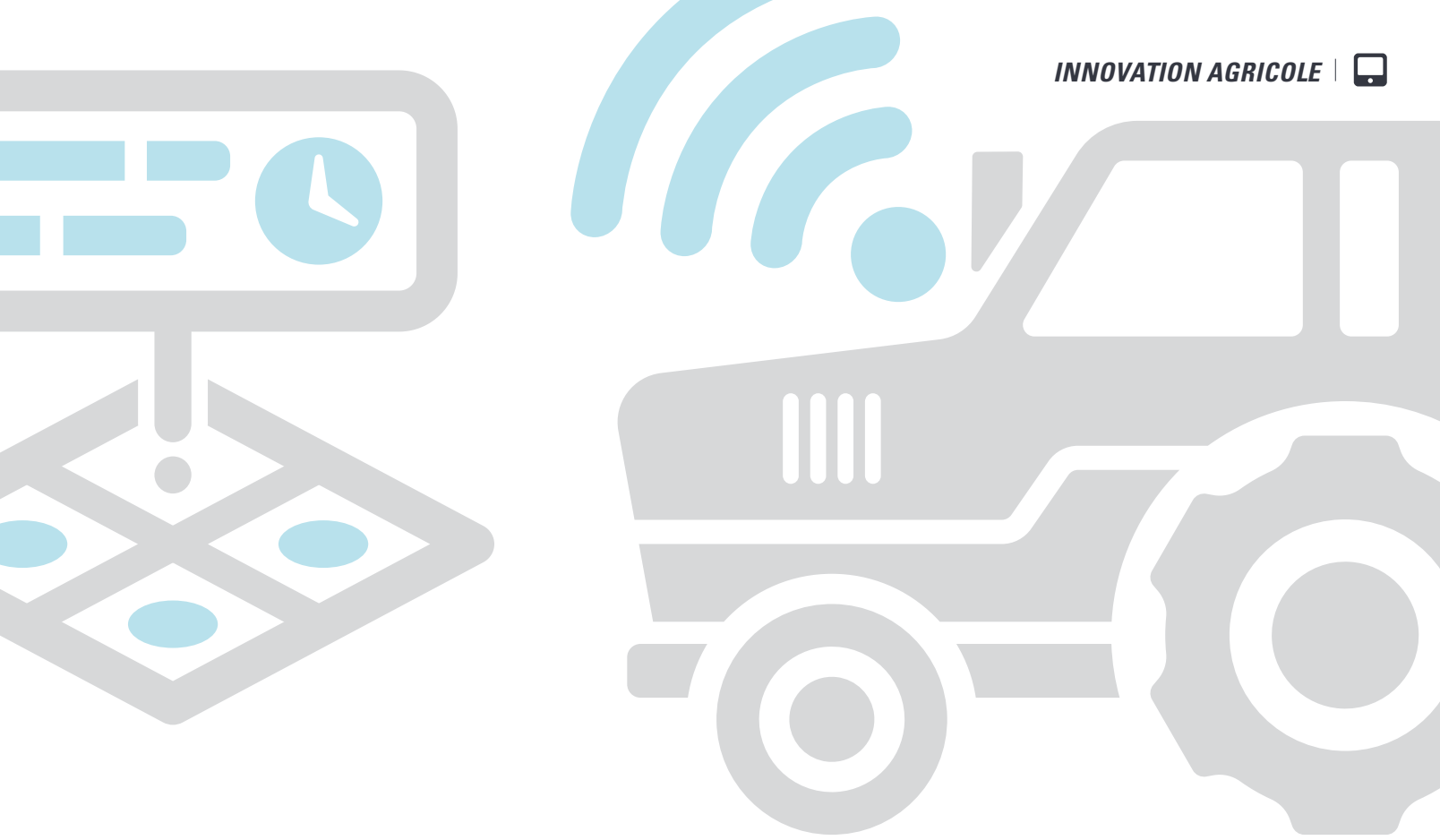

Il est généralement facile de créer ou de tracer des périmètres virtuels à l'aide d'un ordinateur ou d'un appareil mobile et de définir des règles.

désignée, l'éleveur est alerté et peut donc prendre les mesures appropriées pour reconduire le bétail dans son périmètre.

Le géorepérage et le suivi par GPS comportent des avantages en matière de sécurité. En fait, il est possible de créer un périmètre virtuel autour d'obstacles sur le terrain, comme des pylônes électriques, des fossés, des arbres ou toute autre chose qui pourrait nuire au déplacement de la machinerie autoguidée ou robotisée. Le géorepérage permet notamment d'éviter qu'un tracteur ou un pulvérisateur entre en collision avec un obstacle lorsque l'opérateur n'est pas conscient de sa présence ou qu'il est distrait.

Une autre utilisation récente du géorepérage est le contrôle des entrées dans des champs ou des bâtiments qui peuvent présenter un danger pour les employés ou pour d'autres personnes. Si un champ vient de subir un traitement insecticide, il est possible de créer un périmètre virtuel autour de celui-ci. De cette façon, si un employé, un dépisteur ou un agronome tente de s'introduire dans le champ, une application mobile enverra une alerte le prévenant qu'il ne pourra pas examiner le champ avant 24 heures.

Les éleveurs qui ont des préoccupations liées à la biosécurité peuvent également recourir à des services GPS comme *Farm Health Guardian*, un logiciel et une application mobile conçus à Guelph, qui permettent aux agriculteurs de créer des périmètres virtuels autour de leurs exploitations. Ces derniers sont avertis chaque fois qu'un véhicule traverse le périmètre et un registre des visiteurs, dont les employés, les consultants, les vétérinaires et les membres de la famille, est créé automatiquement. Ce système est particulièrement utile en cas d'éclosion de maladie, car il permet d'avertir immédiatement les visiteurs et de contrôler leurs allées et venues dans le but d'éviter tout risque de contagion.

Des différences de fonctionnalité existent entre les divers services et progiciels de gestion de parcs de véhicules par GPS et de géorepérage. Toutefois, il est généralement facile de créer ou de tracer des périmètres virtuels à l'aide d'un ordinateur ou d'un appareil mobile et de définir des règles. Par exemple, un agriculteur ou une entreprise peut établir une règle selon laquelle une alerte est envoyée si un appareil est démarré ou déplacé un dimanche; l'appareil sera alors immédiatement éteint. Une autre règle pourrait générer une alerte si l'équipement quitte une zone prédéfinie sur la terre de l'agriculteur.

Cette technologie est très polyvalente et il est de plus en plus facile pour les développeurs de l'adapter à toutes les situations. Grâce à elle, les programmeurs arrivent à combiner des données de localisation par GPS avec d'autres fonctionnalités. De plus, elle s'intègre à merveille à l'Internet des objets, où tout peut être contrôlé à distance. Vous pourriez, par exemple, créer autour de votre atelier un périmètre virtuel qui détecte votre téléphone intelligent. Aussitôt que vous ou les autres utilisateurs enregistrés arrivez dans le périmètre, les lumières de l'atelier s'allument et la porte se déverrouille. Puis, dès que vous quittez le périmètre, les lumières s'éteignent et la porte se verrouille. Il s'agit d'un exemple assez simple, mais nous verrons de plus en plus de logiciels et de services qui permettent de créer des règles et d'effectuer des actions en temps réel au moyen de données de localisation. ■

LE NOUVEAU BALADO DE FAC RAPPROCHE LES AGRICULTEURS

De vrais producteurs, de vraies histoires et de vraies conversations sur le monde agricole – voilà ce que propose ***le nouveau balado de Savoir FAC, intitulé*** **La terre et la table.**

Animé par Darlene McBain (en français) et Marty Seymour (en anglais), ce balado mensuel vise à informer et à divertir les producteurs canadiens de tout le pays en leur offrant un contenu pratique, ciblé et inspirant pour améliorer leurs pratiques de gestion agricole.

« Je suis particulièrement inspiré par cette série de balados, car elle touche des gens ordinaires qui vivent leur rêve dans l'agriculture et parlent de leur cheminement. Le contenu est très facile à consommer. C'est comme si vous alliez au café du coin avec votre voisin, et vous pouvez l'écouter n'importe où », explique M. Seymour.

Les producteurs racontent leurs histoires et font part des conseils et astuces qui ont mené à la réussite de leur exploitation ou de leur entreprise.

« L'idée est de parler à des gens du milieu à propos de leur quotidien à la ferme et de partager des histoires qui profiteront à d'autres producteurs. Ce balado leur donne une occasion de tisser des relations et d'apprendre les uns des autres afin de continuer à bâtir leur entreprise et ainsi contribuer à l'industrie agricole », explique Mme McBain.

Avec le retour en force des balados au cours des trois dernières années, il s'agit d'un moyen de communication qui se prête bien au mode de vie des agriculteurs.

« *La terre et la table* rejoint les gens là où ils se trouvent : que ce soit à la maison, en voiture ou même dans les champs. Les balados sont l'un des moyens les plus efficaces de rejoindre la nouvelle génération et offrent des capsules d'information faciles à écouter en tout temps », ajoute M. Seymour. ■

Prêt à découvrir cette série? *Pour l'écouter et vous abonner, rendez-vous sur* ***fac.ca/Balados*** *ou sur votre plateforme de balados préférée.*

En primeur LE BALADO DE SAVOIR FAC

LA ***TERRE*** ET LA ***TABLE***

À chaque repas, vous êtes là.
Et nous sommes là, pour vous.
FAC est le seul prêteur entièrement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada et comme partenaire d'affaires, nous vous offrons du financement et des connaissances à la mesure de vos ambitions.
fac.ca
RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.

LEVONS NOTRE FOURCHETTE

à l'agriculture canadienne

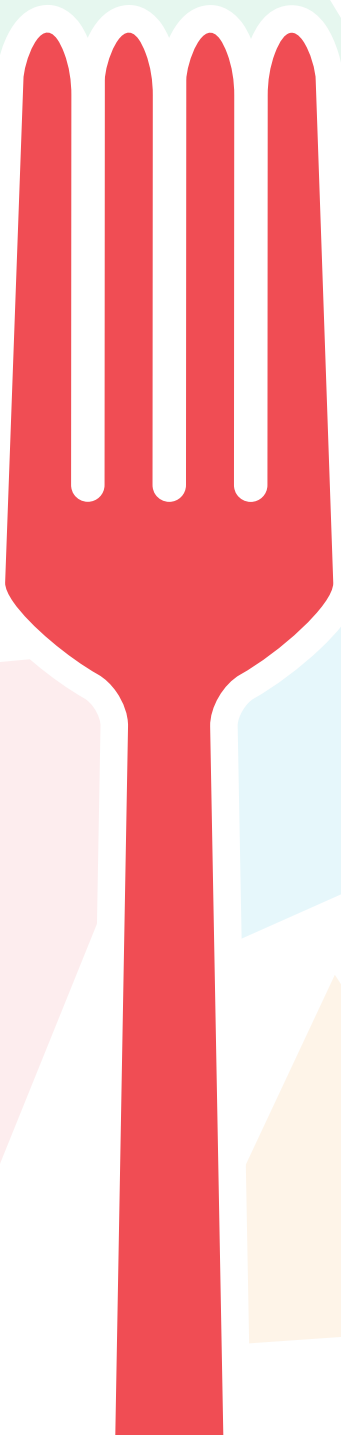

Le Jour de l'agriculture canadienne est le 23 février 2021

Levons notre fourchette aux aliments d'ici.
Partageons notre fierté dans les médias sociaux avec le mot-clic **#JourAgCan**.

JourAgCan.ca

JOUR DE
L'AGRICULTURE
CANADIENNE

Pour modifier votre abonnement, composez le 1-888-332-3301.

Retourner les exemplaires non distribuables à :
Financement agricole Canada
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3

Postes Canada, numéro de convention 40069177